

Le petit BIERNOIS



www.bierne.fr - Facebook : Le nouveau p'tit Biernois - mairiedebierne@wanadoo.fr



Malgré une situation épidémique encore très tendue, les semaines et les mois à venir vont nous permettre de retrouver plus de libertés et de convivialité dans nos vies quotidiennes.

Le 3e confinement étant désormais levé, et le couvre-feu bientôt assoupli, c'est avec beaucoup d'espoir que nous voyons revenir les beaux jours à Biernois !

L'espoir de pouvoir à nouveau nous rassembler, comme avant, et de profiter de l'été de manière la plus normale possible, avec nos familles, nos amis, nos proches.

Restons néanmoins prudents : le virus est toujours présent, dangereux, s'attaquant à toutes et tous, sans distinction.

Nous poursuivons nos actions municipales en faveur des enfants, des scolaires, des familles, de nos aînés, des professionnels de notre territoire, en n'oubliant pas nos associations, qui ne peuvent toujours pas reprendre pleinement leurs activités.

Gardons espoir que nos commerçants puissent réouvrir normalement dans les semaines qui arrivent.

Je terminerais en adressant un immense merci aux professionnels de santé de Biernois qui œuvrent tous les jours pour que nos vies soient préservées.



Jacques Bléja
Maire de Biernois

Bienvenue à ...

Ceylian MUCCIANTE ZIELINSKI
le 17 février 2021

Noah DEGROOTE
le 4 mars 2021

Alice WEISPECKER
le 4 mars 2021

Félicitations !

Elise FREGOLENT & Quentin ROGNAT
se sont pacés le 27 février 2021

Ils nous ont quittés

Mme Régine SOHIER née GRIBOVAL
le 6 février 2021

Mme Wanda CHYRA née GLOSKIEWICZ
le 1er mars 2021

M. Jean Pierre MASSA
le 15 mars 2021

M. Gérard JÖNSON
le 30 mars 2021

Mme Nelly JÖNSON née FORNET
le 31 mars 2021

Les dates clés à venir :

(*sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

8 mai : **Cérémonie Patriotique**

5 juin : **Don du sang**

12 juin : **Brocante des Biernois'aeres***

26 juin : **Fête de l'école***

2 juillet : **Accueil des bébés***

Élections :

Les doubles scrutins des élections Départementales et Régionales auront lieu le dimanche 20 juin (1er tour) et 27 juin (2e tour), de 8h à 18h.

Vous ne serez pas sur Biernois ?
Pensez à la procuration !

Toutes les informations sur :
www.maprocuration.gouv.fr

ENEDIS nous informe qu'en raison de travaux de rénovation des lignes électriques, une coupure d'électricité est programmée le mercredi 12 mai entre 08h35 et 11h55.

Impôt sur le revenu :

La campagne de déclaration des revenus de 2020 a débuté.

Vous avez jusqu'au 20 mai pour renvoyer votre déclaration "papier" à votre centre des impôts, et jusqu'au 8 juin pour déclarer vos revenus en ligne sur :

www.impots.gouv.fr

Le dossier du mois : Les finances de la commune

Le conseil municipal du 6 avril dernier était consacré au vote du budget 2021 de Bierne et bonne nouvelle : **les finances de notre commune se portent bien !**

Les excellents résultats financiers de l'exercice 2020 permettent à notre commune de voir l'avenir sereinement et de définir un budget global de 2,467 millions d'euros pour l'année 2021.

Les taux d'imposition restent inchangés, et les investissements programmés cette année pourront être réalisés sans avoir recours au moindre emprunt.



Parole d' élu

Bertrand Vanhersel

Conseiller municipal délégué aux finances

"L'année 2020 restera particulière à plus d'un titre, et notamment en terme de finances publiques.

Les confinements successifs n'ont pas permis la réalisation de tous les projets envisagés, ce qui permet à notre commune d'avoir une situation financière très favorable.

Nous pouvons désormais nous concentrer sur les futurs investissements pour la modernisation et le bien-vivre dans notre village."



Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2020.

La commune dégage un résultat net de **471 004 euros**.

Vous trouverez ci-contre l'évolution de celui-ci sur les 6 dernières années.

Les principaux investissements prévus pour cette année

Soutien aux associations, achat de matériel pour l'école, entretien et rénovation des bâtiments publics, découvrez les principaux postes de dépenses pour 2021 :

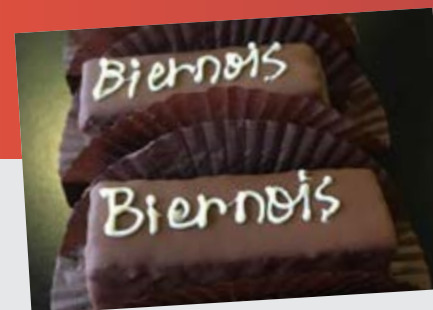
- > Changement des menuiseries de l'école (120 000 €)
- > Effacement des réseaux électriques (32 852 €)
- > Matériels Espaces Verts et Services Techniques (48 500 €)
- > Achat d'un vario-cooking pour la cantine (18 558 €)
- > Subventions aux associations (17 960 €)
- > Matériel pour l'école, dont des tablettes (10 000 €)
- > Travaux de rénovation de l'église (10 000 €)
- > Remplacement d'une autolaveuse (8 500 €)
- > Aménagement de terrains (5 600 €)
- > Plaques salle polyvalente Louis Puget (5 000 €)
- > 5 ordinateurs pour la médiathèque (3 000 €)

Une épargne pour l'avenir !

La municipalité fait également le choix de garder des finances disponibles pour les futurs grands projets à venir au cours de ce mandat :

- le chemin piétonnier entre Bierne et Bergues
- la rénovation de l'éclairage public
- le réaménagement des voiries
- le stationnement dans le village
- la sécurisation de nos rues

Continuons de soutenir nos commerces de proximité !



> La boulangerie-pâtisserie Pichon reste ouverte aux horaires habituels (6h45-12h30, puis réouverture à 15h - fermée le lundi) - tél 03.28.68.15.66

> Le restaurant "Au Pot Dingue" :



situé 27, route de Watten, vous propose des plats à emporter du lundi au samedi hors jours fériés. "Au Pot Dingue" vous donne rendez-vous tous les samedis matin au "Marché des restaurateurs" de Bergues.
> Plus d'infos au 03.28.68.28.00 // [f](#) AU POT Dingue

> Le restaurant "Au Pont Tournant" :



situé 30 Route de Bergues, poursuit également son activité traiteur et vous accueille également le samedi matin au "Marché des restaurateurs" de Bergues.
> Plus d'infos au 03.28.68.61.66 // [f](#) Au Pont Tournant

> La Taverne Saint Géry :



en attendant sa réouverture en plein cœur du village, la Taverne s'est refait une beauté pendant le dernier confinement, nous avons hâte de découvrir son nouvel écrin !
> Plus d'infos au 03.28.68.52.40 // [f](#) Taverne Saint Gery

Il est également possible de soutenir de nombreux commerces locaux en achetant en CCHF.

Commerçants, artisans et producteurs locaux vous attendent sur la plateforme <https://www.jacheteencchf.fr/>



Abords de l'école :

Une consultation des parents d'élèves, des enseignants de l'école, des riverains de la rue de l'école et des commerçants de la place du village sera prochainement lancée afin de préparer le dossier de la sécurisation et du stationnement aux abords de l'école.

Affaire à suivre !

Fleurissement :

Le traditionnel concours de maisons et jardins fleuris est lancé !

Pour participer, inscrivez-vous en mairie avant le vendredi 4 juin à 17h.

3 catégories cette année : façades, petits jardins et grands jardins.

Plus d'infos : www.bierne.fr

Réunion publique :

Dès que les conditions sanitaires le permettront, la municipalité organisera une réunion publique afin de présenter les différentes pistes étudiées pour la création du chemin piétonnier / piste cyclable entre la place du village et la passerelle piétonne qui relie notre village de Bierne à Bergues.

Rue Guynemer :

A partir de septembre, une étude va être lancée afin d'imaginer le devenir de la circulation et du stationnement dans la rue Guynemer, et au-delà, de tout le secteur Promogim.

Les enjeux : davantage de places de stationnement disponibles et une vitesse limitée dans les quartiers.

La salle polyvalente a un nouveau nom !

Résultat d'une participation citoyenne organisée en fin d'année dernière, c'est vous qui avez choisi de nommer la salle polyvalente... **Louis PUGET !**

Investi, bienveillant, disponible, discret, volontaire, ... Les qualificatifs pour définir Louis ne manquent pas ! Et on peut dire qu'il en aura passé des heures dans cette salle... Figure incontournable du Basket Club Biernois, Louis y prend sa première licence en 2003, dès son arrivée sur Bierne, avec son épouse Dominique et leur fils François, eux aussi profondément impliqués dans le club. Mais ce club ne lui est pas inconnu, en effet son fils François, né en 1991, est licencié au Basket Club Biernois depuis 1996 (à l'âge de 5 ans !), et y reste toujours fidèle à ce jour.



Il a toujours été très disponible, pour le basket bien sûr, mais également pour les autres associations du village, dans la vie des clubs comme dans les manifestations sportives et festives de Bierne. Louis s'est toujours énormément investi pour l'apprentissage des plus jeunes, le mercredi après-midi, dont il était l'entraîneur attitré pendant plus de 10 ans.

Afin d'enrichir leurs entraînements, il a même passé et obtenu un diplôme d'animateur mini-basket en 2010. Il était également très impliqué dans l'accessibilité du sport pour tous.

Louis a été élu vice-président du club l'année suivant son arrivée, en 2004, puis président entre 2006 et 2017. Des problèmes de santé ont conduit Louis à laisser la main en 2017, mais il restera vice-président du BCB cette année-là. Louis est né le 18 mai 1952 à Tourcoing. Il nous a quitté le 4 janvier 2019.

Merci Louis pour tout ce que tu as fait. Bierne ne t'oublie pas.

Groupe “Bien-Vivre à Bierne, partageons demain” :

Le gouvernement a annoncé le calendrier du déconfinement : dès le 19 mai, le couvre-feu sera décalé à 21h, les restaurants pourront rouvrir leurs terrasses aux tables de 6 personnes.

Le 9 juin nous pourrons nous déplacer sans attestation jusqu'à 23h, et les restaurants, qui nous manquent tant, rouvriront leurs salles ! Les associations sportives pourront également à nouveau organiser des entraînements, sans contact entre les membres.

Et si la situation sanitaire à ce moment-là le permet, nous pourrons dès le 30 juin nous déplacer sans contraintes, il n'y aura plus de couvre-feu, de bon augure pour l'été qui approche...

Nous avons tous hâte car ces deux derniers mois ont une nouvelle fois eu leurs lots de surprises : décalage de deux semaines des vacances scolaires, qui a eu pour conséquence l'annulation du centre aéré (l'équipe d'animation est majoritairement composée d'étudiant(e)s et ceux-ci n'étaient pas en vacances en même temps que les enfants, nous n'avions donc plus suffisamment d'animateurs/trices disponibles à ces nouvelles dates de vacances scolaires), et mise en place d'un service d'accueil minimum pour les enfants des personnels soignants et prioritaires, la municipalité s'est une nouvelle fois adaptée aux mesures d'urgence dictées par l'Etat.

C'est dans ces conditions que nous organisons également les prochaines échéances électorales : les doubles scrutins des élections Départementales et Régionales auront lieu le dimanche 20 juin 2021 (1er tour) et 27 juin 2021 (2e tour), de 8h à 18h.

Pour pouvoir voter à ces élections, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales, au plus tard le 14 mai.

Sur le front de la lutte contre la pandémie, la CCHF met en place des centres de vaccinations contre la COVID-19 sur les communes de Bergues et Wormhout.

Si vous êtes éligible et souhaitez bénéficier de cette vaccination, vous pouvez contacter le centre d'appel au 03.28.68.16.39 ou par mail : vaccination@cchf.fr afin d'être inscrit sur une liste d'attente. Dès l'ouverture de ces centres, vous serez

recontacté pour vous proposer un rendez-vous dans la limite des disponibilités.

L'équipe municipale poursuit également son travail au service de tous : nous avons fait remplacer un lampadaire public en panne depuis plusieurs années. Situé sur le chemin piétonnier entourant le terrain de jeux derrière l'école, il a été remplacé par un candélabre à énergie solaire. Très fréquenté par les habitants du village, ce chemin piétonnier était moins agréable à parcourir lorsque la nuit arrivait, notamment par les biernois(es) se rendant ou revenant des installations sportives, mais également des écoliers, collégiens et lycéens se rendant à l'école ou à l'arrêt de bus situé sur la place du village. Nous expérimentons là un candélabre à énergie solaire, moins cher à installer, et permettant d'offrir un éclairage public de nouvelle génération évitant des lourds travaux de terrassement. Ce lampadaire à LED et autonome en énergie, conçu par la société française “Fonroche Eclairage”, vous permettra de vous déplacer en toute visibilité ! Si l'expérience est concluante, cette solution pourrait être mise en place à d'autres emplacements dans le village.

Le jeu de l'araignée, situé à côté de la SMA, est désormais ouvert aux enfants, le certificat de conformité qui nous manquait est enfin arrivé jusqu'à nous !

Enfin, pour la 2e année consécutive, il ne nous a pas été possible d'organiser la fête des associations le 1er mai dernier sur la place du village, manifestation populaire et appréciée, mais nous avons bon espoir de nous rattraper dans les mois qui viennent ! Nous pensons à tous ces bénévoles associatifs qui donnent de leur temps, tout au long de l'année, pour nous proposer des activités sportives, culturelles, de loisirs, de souvenirs et d'entraide, et nous espérons une reprise rapide et totale de leurs activités, pour tous.

Cette pandémie mondiale bouleverse nos habitudes, nos vies quotidiennes, nos besoins et nos envies, mais elle ne bouleversera pas nos fondements, ni les valeurs qui font de nous qui nous sommes, des femmes et des hommes, tous humains au service des autres.

Groupe “Bierne 2020” :

Pourquoi Mr le Maire ne souhaite pas communiquer les noms des membres du comité de rédaction du bulletin municipal ?

Pourquoi Mr le Maire ne répond pas aux requêtes des habitants ?

Pourquoi les chiffres du budget présentés à la commission des finances et envoyés à chaque élu, étaient remplis d'erreurs ?

Pourquoi Mr le Maire refuse de diffuser le conseil municipal sur les réseaux sociaux comme la loi l'y autorise ?

Pourquoi Mr le Maire et son 1er adjoint n'ont-ils pas assisté à la cérémonie patriotique des déportés seule manifestation depuis le début de l'année ?

Pourquoi Mr le Maire ne répond-t-il pas à la presse ?

Pourquoi la Sous-Préfecture a-t-elle adressé à Mr le Maire deux rappels à la loi, concernant le règlement intérieur du conseil municipal et les conflits d'intérêts qui lient certains élus avec le monde associatif ?

Pourquoi Mr le Maire a-t-il perdu ses nerfs (dixit la presse) lors du dernier conseil municipal ?

Pourquoi le personnel communal n'a-t-il pas perçu la prime Covid ?

Voici toutes les questions que se posent de nombreux habitants et d'élus, il est bien regrettable pour une petite commune comme la notre qu'il y ait autant de distance voire une non communication entre le Maire, ses administrés et les élus.

